LE COURRIER RUYMONTOIS

BULLETIN SEMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES JUIN 1984 N° 1

Editorial de Mr Paul de BELVAL

Il m'est particulièrement agréable de présenter ce premier numéro du Bulletin d'Informations Municipales qui a pu être réalisé grâce au travail de plusieurs membres du Conseil Municipal et de quelques présidents et membres de Sociétés. Je tiens à les remercier de leur efficace collaboration qui nous permet aujourd'hui de vous présenter un bulletin particulièrement étoffé car, sans eux la parution paraissait difficile.

Aujourd'hui, ce bulletin pénètre dans tous les foyers Ruymontois et permettra à tous de mieux connaître notre village de Ruy-Montceau, que je suis fier d'administrer.

Depuis longtemps, le Conseil Municipal avait exprimé le désir de voir paraître ce Bulletin afin de mieux vous faire connaître son action.

Vous saurez ainsi quels sont les problèmes qui nous préoccupent. Sachez qu'ils sont nombreux, complexes et difficiles, et qu'il n'est pas toujours aisé de les résoudre. Notre village ne cesse de s'agrandir, mais nous impose par là même, des charges nouvelles. Parmi les plus importants les problèmes de voiries, d'eau, d'égouts, d'écoles... qu'il faudrait tous résoudre à la fois. Votre Conseil Municipal étudie tous les problèmes et les résultats obtenus sont un excellent stimulant pour la suite. Le bilan des réalisations est largement positif et celà est dû au travail de la bonne équipe qu'est notre Conseil Municipal. Les problèmes sont tellement nombreux et variés que seule une équipe parfaitement soudée peut accomplir un travail efficace.

Dans ce bulletin plusieurs responsables vous présentent les activités de leur association.

Toutes ces activités prouvent la vitalité, le dynamisme et le dévouement de ceux qui les animent et les dirigent avec une rare compétence et une volonté inébranlable ; que tous soient remerciés de leur efficace collaboration.

Lisez ce bulletin. Faites-le lire, vous connaîtrez mieux votre village et sans doute vous l'aimerez encore davantage.

Vive RUY-MONTCEAU

Editorial de Mr Michel SAUGEY

Je saisis l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à la population de RUY-MONTCEAU dans son ensemble pour lui dire tout le plaisir que j'éprouve à travailler au sein d'un Conseil Municipal dynamique, bien secondé par un adjoint Jean-Guy COLOMB, par mes amis conseillers municipaux Georges VITTOZ et Roger BRUN ainsi que par les conseillers consultants Paulin GELIOT, Georges MOUCHE, Gérard ANNEQUIN et Bernard ARNULF.

Tous unis nous œuvrons dans l'intérêt des administrés de nos communes associées et il nous est agréable de constater toutes les réalisations récentes qui permettent aux habitants de Montceau de vivre mieux, malgré les réelles difficultés rencontrées parfois.

– Tout d'abord entretien et réfection des nombreux chemins qui couvrent notre territoire : chemin du marais, chemin et entrées du cimetière, chemin sous Debeauge... Sans oublier les chemins d'exploitation agricole : chemin de Thuilay, de la réserve de chasse, chemin en face de Riccardi... etc...

– L'aménagement d'une coquette salle de réunion à la mairie qui permettra aux sociétés de se retrouver et aux mariages d'être célébrés dans des locaux agréables et fonctionnels.

– L'obtention d'une deuxième classe élémentaire à l'école grâce aux actions conjuguées de tous.

– La modification du parcours de ramassage scolaire pour les écarts du village.

– La mise en route du projet d'agrandissement par étapes de notre salle des fêtes Henri Annequin et la réfection progressive de nos salles de classe.

– La mise en place d'un car le vendredi.

– La mise en place d'une signalisation des lieux-dits.

– L'aménagement et l'entretien de la décharge.

– L'amélioration et le renforcement de l'éclairage public.

C'est avec une légitime fierté que nous pouvons citer toutes ces réalisations obtenues grâce à la bonne volonté et au travail de chacun.
La vitalité exemplaire de nos nombreuses sociétés locales est aussi un gage de développement positif et va vers le but que nous recherchons tous : "Vivre de mieux en mieux à Ruy-Montceau".

Sommaire

Editoriaux 1
Parole aux élus
Commission sports 2
La vie associative
Le MICREP 3
Une épreuve originale
Une nouvelle association 4
Le budget primitif
Une nouvelle mairie 5
La parole à Montceau 6
Page pratique
Notre concours 7
Détente
Service Municipal
Tableau d'honneur 8

Ce bulletin est le vôtre. Vos suggestions, remarques, anecdotes, documents relatifs à la vie de la cité seront les bienvenus. Il vous suffit de les déposer dans les boîtes «BULLETIN MUNICIPAL» situées dans le couloir des mairies de RUY ou MONTCEAU.

10 questions à la commission des sports

Après avoir longtemps servi de réservoir aux sociétés sportives environnantes, RUY-MONTCEAU se dote aujourd'hui d'installations permettant aux habitants de la commune de ne pas s'expatrier pour pratiquer leur loisir ou leur sport favori.

Un tel intérêt et tout ce potentiel sportif mérite que l'on se penche sur les travaux d'une commission créée en 1983 que préside Monsieur Georges MELCHERS qui a la charge de structurer, d'animer et d'épauler la vie sportive de la commune en étroite collaboration avec les sociétés existantes.

1 - Après 15 mois de "vie" pouvons-nous faire un premier bilan de l'utilisation du hall des sports?

L'utilisation est à présent continue. Quelques chiffres pour illustrer ce propos: De mars 1983 à septembre 1983, le planning était établi sur une moyenne de 70 heures hebdomadaires d'utilisation. Depuis septembre 1983, un nouveau planning comptabilise 89 heures d'utilisation par semaine sur un maximum de 98 heures (14 heures d'ouverture par jour selon les horaires 8 h. - 22 h)
Donc, ces chiffres montrent que les besoins sont réels d'une part et que d'autre part les heures creuses se font rares sans qu'il y ait pénalisation au niveau des tranches horaires réservées aux scolaires de RUY et de MONTCEAU (18 heures hebdomadaires réparties sur quatre jours). Cette utilisation rationnelle et intense du hall provenant de sa polyvalence et de ses dimensions qui permettent un éventail très large de pratiques sportives.

2 - L'éventail des sports collectifs a-t-il été accru depuis l'ouverture du hall des sports?

Les associations sportives existantes ont déjà trouvé avec l'apport du hall une salle leur permettant soit d'intensifier, soit de diversifier leurs entraînements. Le hall a également permis, grâce au matériel communal mis à la disposition des sociétés, de soulager le budget investissement de certaines d'entre elles. Au niveau des sections nouvelles, le basket est pratiqué régulièrement par trois équipes. Le matériel est là pour d'autres sports qui peuvent être lancés très rapidement (ex: volley-ball, hand-ball...) Différentes demandes ont déja été enregistrées. Certaines activités de sport détente comme le ping-pong sont également à l'étude.

3 - Pourquoi ne pas créer alors ces sections rapidement?

Le basket comme nous venons de le voir existe déjà, géré administrativement par la société des Minois Ruymontois. Mais RUY-MONTCEAU possède des sociétés sportives jeunes, créées depuis quelques années seulement (U.S.R.M. Football, gymnastique, tennis, randonneurs). Il est important de laisser ces sociétés se stabiliser. La création trop rapide de nouvelles sections sportives pourrait perturber au niveau effectif les sociétés existantes.

4 - Le hall des sports est donc un bâtiment très sollicité. Pose-t-il des problèmes d'organisation?

En début d'année scolaire, une réunion rassemblant la commission des sports, les écoles et les différentes associations sportives a pour but d'établir un planning hebdomadaire d'utilisation. Cette réunion est également l'occasion de préciser certains points du règlement pour une bonne utilisation des locaux et du matériel mis à la disposition des sociétés. Il est à noter que celles-ci ont su préserver ces installations dans un parfait état de fonctionnement et ceci est tout à l'honneur des sportifs ruymontois.

5 - Une utilisation extra-sportive du hall est-elle possible?

La salle est conçue en priorité pour le sport. Néanmoins, l'utilisation extra-sportive peut être envisagée (expositions culturelles, manifestations non-dansantes). Il faut, malgré tout, avoir conscience des installations existantes. Il est impératif de trouver une solution au niveau de la protection du parquet avant d'ouvrir le hall à d'autres utilisations que celles pratiquées jusqu'à présent. La commission des sports étudie ce problème. A ce jour, les solutions qui lui ont été proposées n'ont pas donné entière satisfaction.

6 - Côté réalisations actuelles, deux courts de tennis sont en construction et seront bientôt en fonction. Quels sont les motifs pour avoir choisi une telle réalisation plutôt qu'une autre?

Le club de tennis ruymontois est créé depuis deux ans. Aujourd'hui 120 licenciés sont inscrits au club. Ce sport était le seul à ne pas avoir d'infrastructure particulière pour la pratique du tennis hormis le hall. D'autre part, de nombreux jeunes sont inscrits au club et le nombre des licenciés est en progression constante. Tous ces facteurs montrent que la demande est réelle, d'où l'importance accordée à une telle réalisation qui nous l'espérons va permettre de "tenir" les jeunes sur la commune, et offrir un complexe capable de satisfaire tous les licenciés. Le hall des sports se trouvera également "soulagé" de quelques heures hebdomadaires qui libérées pourraient être utilisées par d'autres associations sportives.

7 - Comment et par qui seront gérés les tennis?

Les deux courts de tennis sont construits sur un terrain communal. La réalisation et le financement ont été assurés par la commune. Une convention a été passée entre cette dernière et le Tennis-Club. Cette convention prévoit la gestion des installations par le Club et le versement par celui-ci d'annuités permettant le remboursement d'une partie des prêts sollicités par la commune.

8 - Les courts seront-ils ouverts aux scolaires?

La convention passée entre la commune et le Tennis-Club Ruymontois stipule que les heures d'utilisation des courts sont sans restriction. Mais les horaires scolaires seront protégés en cas d'utilisation des courts par les écoles.

9 - Et à quand la rénovation du terrain de football?

Avant toute chose, il faut préciser que les tennis ne sont pas une réalisation spécifique. Leur implantation a été pensée dans un plan d'ensemble prévoyant notamment une réfection et un aménagement du terrain de football actuel, aménagement que la commission est en train d'étudier.
Cette étude qui paraît nécessaire sera mise en œuvre avec la collaboration de l'association concernée.

10 - En conclusion, RUY-MONTCEAU une commune sportive?

Outre les individualités qui se distinguent à un niveau régional et même national, les résultats vont dans un sens positif. Le sport est un merveilleux moyen de communication et c'est vrai que les ruymontois le découvrent chaque jour davantage. Côté résultats, il serait trop long de les souligner, mais on peut être satisfait de la bonne santé du football à RUY-MONTCEAU, avec en particulier une saison tonitruante des benjamins. La randonnée pédestre de printemps fait connaître notre village en dehors des limites de la région. Il faut souligner l'engouement réel pour des activités nouvelles (basket, gymnastique, danse), qui bien encadrées par des éducateurs bénévoles, se stucturent solidement. Nous n'oublierons pas pour conclure l'excellente vitalité des deux sociétés de boules qui maintiennent au village tradition et spectacle durant toute la belle saison.

Entretien avec Monsieur Yves RAILLARD Président du Club de Micro-Informatique

1 - Qu'est-ce que la Micro-Informatique?

Pourquoi le terme micro? Cela vient du fait que les machines les plus récentes ne sont guère plus grandes qu'un gros livre et ne consomment que quelques watts. A titre de comparaison, leurs ancêtres, pour des possibilités équivalentes, occupaient des étages complets de bureau et consommaient plusieurs dizaines de Kwh.

2 - Pourquoi un Club à Ruy-Montceau?

Pourquoi un Club à Ruy? Quand on est passionné de micro-informatique un jour ou l'autre on se heurte à des problèmes qui sont difficiles à résoudre seul. D'où le désir de participer aux activités d'un Club. Mais il n'en existait aucun à l'époque dans la région. De plus, le club permet aux débutants de prendre contact avec l'informatique avant de faire un achat parfois coûteux qui risque de décevoir peu après.

3 - Que signifie le sigle MICREP?

Depuis le mois de mai 1983, j'avais consulté de plus en plus fréquemment Monsieur CALVIER, directeur d'école, pour tenter un essai de collaboration, école, enseignants, club. Une structure de club est très possible dans une commune comme RUY où tout le monde se connaît, mais beaucoup plus difficile à réaliser au niveau de grandes villes. Après plusieurs démonstrations des possibilités scolaires de ces machines, Monsieur CALVIER donna son accord pour l'expérience d'où la naissance au début 1984 du Club MICREP: Micro Informatique Club de Ruy-montceau associé à l'Ecole Primaire.

4 - Quelles autres activités se déroulent au Club?

Plusieurs soirs par semaine de nombreux animateurs bénévoles participent à des activités pour tous les adhérents du Club. L'originalité est que le matériel du Club sert la journée à l'école et le soir celui de l'école au club, d'où un emploi maximum du matériel. D'autre part, ce système permet aux enseignants de ne pas se trouver seuls face à des problèmes techniques ou de logiciels. Il y a toujours un animateur du Club pour les aider. D'autre part, cinq animateurs participent aux ateliers informatiques de l'école ce qui permet un meilleur encadrement des enfants. Ce système permet aussi de fournir des programmes fabriqués au Club sur la demande des enseignants.

5 - Le MICREP se fait-il connaître hors des limites de la commune?

Le Club à participé à deux expositions: les 14 et 15 avril 1984 à Chapeze-Demptezieu, où 1500 personnes ont visité et approché les micro-ordinateurs; le 18 mai 1984 à Morestel dans le cadre d'une exposition sur la communication.

6 - De quel matériel dispose le Club actuellement?

Actuellement, nous sommes obligés de bloquer jusqu'à la rentrée les nouvelles adhésions. Nous sommes 100 adhérents pour 12 animateurs avec le matériel suivant: 7 écrans noir et blanc et 7 consoles micro-ordinateurs, 3 magnéto-cassettes, 1 lecteur de disquettes, financés par les cotisations des adhérents pour une part et par la mairie de Ruy-Montceau d'autre part qui a alloué une somme de 30.000 F pour le matériel. De plus, le conseil général de l'Isère a voté une subvention de 2.000 F pour le Club.

7 - L'avenir du MICREP

Cette année, nous avons eu beaucoup d'adhérents débutants (85%) ce qui a modifié l'aspect Club. Il a fallu faire de la formation de base. Le bilan est assez positif malgré des erreurs de jeunesse. L'année prochaine, les activités reprendront en septembre et plusieurs ateliers de travail seront alors proposés. D'autre part, il serait nécessaire pour permettre à toutes les activités scolaires de se dérouler complètement de disposer d'un local à l'intérieur de l'école accessible à tous les enfants durant la journée et le soir aux adhérents. Toutes les personnes désirant prendre contact avec le MICREP peuvent le faire auprès de: Messieurs Yves RAILLARD Président (28.20.95), Jacques CHANTELOUP Secrétaire (93.54.00), Richard TESSA Trésorier (93.49.75).

L'ordinateur à la place de l'enseignant?

L'ordinateur pourra-t-il un jour remplacer l'enseignant? C'est une question qui a déjà été posée lors de l'introduction à l'école de méthodes audiovisuelles. L'expérience a répondu non. L'informatique, comme les méthodes audiovisuelles, est un moyen d'enseigner et d'apprendre parmi d'autres. Si on utilise des logiciels éducatifs (programmes pré-établis), on effectue un travail d'acquisition ou de contrôle autocorrectif, plus attractif pour l'enfant que les exercices classiques, mais plus harsardeux peut-être dans ses résultats par l'absence fréquente de traces écrites. Le rôle de l'enseignant consiste donc à conjuguer les moyens, oraux, écrits, audiovisuels ou informatiques, afin d'atteindre le but qu'il s'est fixé de la manière la plus rapide et la plus efficace. Quant à l'apprentissage de l'usage de la machine pour résoudre des problèmes et à l'initiation à la programmation, le rôle du maître demeure essentiel pour montrer à l'enfant que la machine n'accepte de travailler pour lui que s'il la nourrit avec ordre et méthode, et que le travail écrit, l'organigramme préparatoire, est le seul moyen d'obtenir un résultat.

Propos recueillis auprès de Monsieur CALVIER directeur de l'Ecole Mixte I à RUY.

Les relais Ruymontois

Une manifestation originale

Créés en 1983, à l'initiative de l'amicale des randonneurs de RUY-MONTCEAU, les relais pédestres ruymontois se démarquent quelque peu de par leur but recherché des autres manifestations locales. En effet, il s'agit avant tout pour les organisateurs d'inciter les ruymontois à devenir acteurs de cette épreuve et non pas seulement spectateurs. Un appel à la participation massive de toutes les sociétés de la commune à été lancé afin que ces relais pédestres ne soient pas seulement une épreuve sportive mais aussi un rassemblement de tous ceux qui à RUY-MONTCEAU œuvrent au sein des sociétés pour le sport mais aussi la culture, les loisirs, etc... Le choix de la date du 13 juillet est aussi la volonté de renouer avec la tradition de la fête populaire et associative que RUY avait connu sous d'autres formes il y a plusieurs années.

Une épreuve dans le pur esprit sportif et amical

Pourquoi allez-vous courir?

L'organisation de ces relais est-elle aussi originale puisque la participation demandée à chaque concurrent est ensuite reversée en partie aux sociétés participantes. Pour mémoire, nous rappelons le système d'inscription:

– Relais disputés par équipe de 6 coureurs.
– Droit d'inscription de 120 F par équipe. Cette somme est ensuite répartie de la manière suivante:
– 50% à l'association pour laquelle s'engage à courir les membres de l'équipe.
– 10% remis au Bureau d'Aide Sociale de RUY-MONTCEAU.
– 40% distribués par tirage au sort des concurrents sous la forme de bons d'achats à retirer auprès des commerçants ruymontois. Quant à l'effort physique demandé à chacun nous n'en parlerons pas ayant déjà précisé, dans ce même bulletin, que RUY MONTCEAU était un village hautement sportif.

Une nouvelle association est née: "Les artistes et collectionneurs Ruymontois"

1 - "L'association des artistes et collectionneurs RUY-MONTOIS". Une société de plus à Ruy-Montceau, pourquoi?

Le but de cette nouvelle association est de réunir des gens qui créent ou collectionnent pendant leurs loisirs des objets qui peuvent être exposés et présentés au public.

2 - Ne pensez-vous pas que cette association est née quelque peu d'une mode actuelle qui voit fleurir nombre d'exposition, plus particulièrement dans le domaine de la peinture?

Sans aucun doute, il y a un peu «une mode exposition» surtout en peinture. Mais il y a aussi une évidence: de plus en plus le public s'intéresse à la peinture et aussi à l'artisanat. Et ce public n'est pas seulement un public adulte et averti mais touche un très large éventail de population.

3 - Le but avoué de votre association a pour objet de créer une animation culturelle à Ruy-Montceau, sous quelles formes?

Il n'y a pas de trame bien définie pour les animations que nous allons créer dans le futur. Nous démarrons avec quelques idées pour cette première exposition, mais la suivante pourra être parfaitement différente. Un seul but nous guidera: sensibiliser et intéresser un maximum de personnes de Ruy-Montceau et des environs.

Enquête auprès de Madame Danièle THIBAUD présidente de l'association.

4 - Pouvez-vous nous parler plus en détail de l'exposition d'automne. Qui peut participer? Selon quelles modalités?

La première exposition d'automne réunira donc les peintres, les créateurs d'objets artisanaux et les collectionneurs de Ruy-Montceau. Il suffira aux personnes intéressées de nous contacter ou de passer en mairie prendre un formulaire qui leur permettra de faire leur inscription et de connaître les modalités. La date du retrait des formulaires en mairie sera publiée par voie de presse.

5 - Y aura-t-il des critères de sélections pour participer à l'exposition?

L'association se réserve le droit de faire une sélection dans le cas où la place manquerait (réduction du nombre d'œuvres exposées selon le format par exemple). Nous ne pourrons le déterminer qu'en fonction des inscriptions.

6 - Nous avons vu que cette association était de créer une animation culturelle et bien que celle-ci n'ait que quelques semaines d'existence pensez-vous élargir ses activités à des domaines autres: théâtre, littérature, musique...?

Il est encore difficile de répondre à cette question car nous sommes "nouveaux". Elargir nos activités, pourquoi-pas? On peut évoluer tout en restant dans un domaine correspondant. Si des musiciens ruymontois se joignent à nous on pourra envisager une manifestation sur le thème musical par exemple. De même pour d'autres branches d'activité culturelle qu'il nous reste à découvrir pour en faire profiter les habitants de notre commune. Nous avons beaucoup d'enthousiasme dans l'équipe et nous essaierons de vous divertir et de vous apporter quelques moments agréables.

Bureau de l'Association des Artistes et Collectionneurs de Ruy-Montceau

Présidente:	M^me Danièle THIBAUD
Vice-Président:	M^r José PILLOIX
Secrétaire:	M^me Danielle GUILLAUD
Secrétaire-adj.:	M^me Elyane BEAUGELIN
Trésorière:	M^me Laurence PARENT
Trésorière-adj.:	M^me Jeannine ROCHAT
Membres:	M^me M. CLAUSON, M^r Nazario COCCA M^r Albo FUSCO

Budget primitif 1984

Le budget primitif 1984 a été voté le 16 mars 1984, équilibré en dépenses et recettes pour la section d'investissement à 3.068.584,00 F., pour celle de fonctionnement à 5.580.684,00 F.

Pour équilibrer le budget le Conseil Municipal a dû voter les taux des taxes.

Taux des taxes 1984

Taxe d'habitation	4,23
Foncier bâti	13,31
Foncier non bâti	42,66
Taxe professionnelle	12,43

Que représentent les recettes des taxes ?

	En 1983	prévis. 84
Taxe d'habitation	288.972	358.292
Foncier bâti	417.045	632.890
Foncier non bâti	168.228	189.585
Taxe professionnelle	1.676.297	2.017.042

Afin de mieux situer les taux des taxes de la Commune de Ruy-Montceau, comparons les taux de l'année 1983 dans les principales Communes du canton :

	T.H.	T.F.B.	F.N.B.	T.P.
Bourgoin-Jallieu	10,24	18,53	53,73	18,56
St-Marcel-bel-Accueil	7,20	17,90	60,00	15,00
St-Chef	7,15	20,54	70,16	23,38
Serezin-de-la-Tour	5,89	11,33	42,11	14,74
Nivolas	5,05	12,91	41,05	11,64
St-Savin	4,31	11,97	47,22	15,14
Ruy-Montceau	4,03	12,68	40,63	12,43
Moyenne du Département	9,79	18,92	46,59	–
Moyenne Nationale	11,23	13,11	35,55	12,46

Du taux des taxes à la feuille d'impôt

Le Conseil Municipal vote le taux des taxes de la Commune, mais la feuille d'impôt est établie par le centre des impôts de Bourgoin-Jallieu, car à l'impôt de la Commune s'ajoute l'impôt du Département et différentes taxes (Ex: ordures ménagères). Toutes les demandes de renseignements concernant le calcul de l'impôt doivent être faites auprès du service des Impôts ou du cadastre à :

Hôtel des Impôts ZAC Saint-Michel
38300 Bourgoin-Jallieu

Ne pas confondre : Hôtel des Impôts et perception. Hotel des Impôts = établissement des feuilles d'impôts et réclamations. Perception = paiement des impôts

Pour la Commune de RUY :

Perception de Bourgoin II 108, rue de Pouchelon
38300 Bourgoin-Jallieu

Une nouvelle Mairie pour la Commune de RUY-MONTCEAU

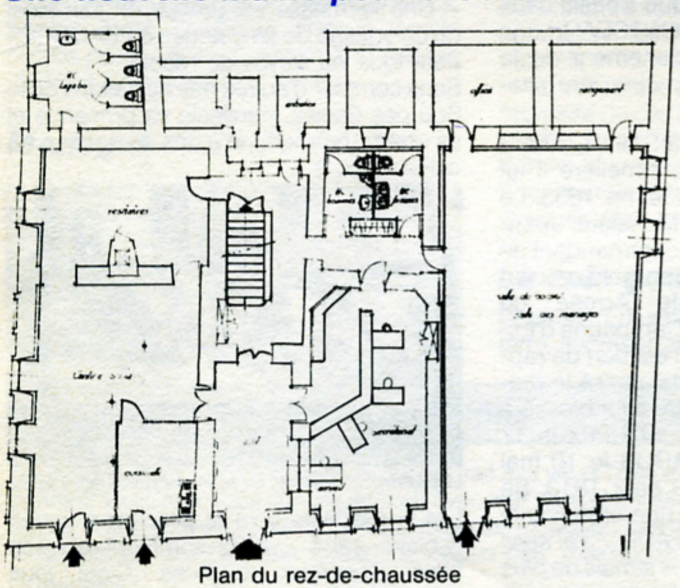

Plan du rez-de-chaussée

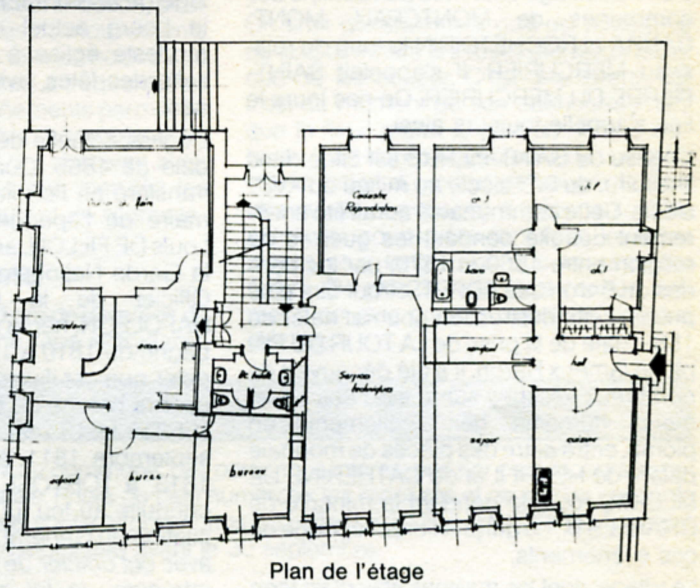

Plan de l'étage

Devant la nécessité d'apporter à la population de Ruy-Montceau un service et accueil de meilleure qualité, le Conseil Municipal a signé en date du 13 avril 1984 une délibération pour engager les travaux permettant l'aménagement du siège de la Mairie dans le bâtiment existant en face de la Salière.

Cette étude, confiée à l'architecte Roger REBUFFET, a permis de définir rationnellement l'occupation des surfaces compte tenu de la structure existante. L'aménagement intérieur doit répondre à certains critères de fonctionnement. Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage montrent la répartition des différents bureaux. A noter l'implantation d'un appartement de fonction indépendant des Services Communaux. Quant à l'aspect extérieur, le bâtiment va retrouver son esthétique initiale, notamment par la reconstitution le plus fidèlement possible de la toiture que beaucoup avaient regretté après les travaux de 1957. L'étude technique, le chiffrage, le planning, le plan de financement sont en cours d'élaboration. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des travaux soit par les comptes rendus de réunion des Conseillers Municipaux ou sur les prochains Bulletins Municipaux.

Sur les traces de notre passé...

Le village de MONTCEAU, situé à environ 8 kilomètres de BOURGOIN-JALLIEU est à une altitude moyenne de 480 mètres. Le point le plus haut, le DOME, culmine à 512 mètres. MONTCEAU est associé avec RUY depuis 1973 et comptait au dernier recensement 410 habitants, mais il comptera vraisemblablement plus de 500 habitants en 1985.

Il n'existe pas de charte citant MONTCEAU avant le XII^{me} siècle. A l'origine on ne signale qu'une grange avec toutes ses dépendances, c'est à dire des bâtiments ruraux servant aux travailleurs des champs et aux bergers élevant des troupeaux. En 1178 est citée «la grange de MONCELLIS». Au cours du XII^{me} siècle on trouve MONCELS, au XIV^{me} «grange MONCELLIS» puis apparaît «MONTCEAU». Au XVI^{me} siècle apparaît «église de SAINT-PIERRE DE MERCURIEZ de la paroisse de MONTCEAU».

Comme on le voit au milieu du XVI^{me} siècle on disait "Paroisse de MONTCEAU" alors que du XII^{me} au XVI^{me} siècle on employait la formule de "Paroisse de MERCURIT, MERCURY, MERCUYRIES ou MERCUYERE". Mais même au milieu du XVI^{me}siècle l'église de la paroisse de MONTCEAU ne se trouvait pas encore au bourg de MONTCEAU, mais à SAINT-PIERRE DE MERCURIER. Ceci prouve que vers le milieu du XVI^{me} siècle le bourg principal de cette paroisse ne se trouvait plus à SAINT-PIERRE DE MERCURIER mais qu'il s'était déplacé vers l'actuel bourg de MONTCEAU.

L'ancien village était situé aux confins des communes de MONTCEAU, MONTCARRA et ROCHETOIRIN le long du ruisseau MERCURIER. Il s'appelait SAINT-PIERRE DU MERCURIER. De nos jours le lieu s'appelle toujours ainsi.

L'église de SAINT-PIERRE est citée dans l'histoire, du IX^{me} siècle au milieu du XVI^{me} siècle. Cette communauté aurait été entièrement détruite pendant les guerres de religion entre 1560 et 1570, par les bandes du Baron des ADRETS. Pour être plus précis, cette destruction pourrait dater de 1562, date de la prise de LA TOUR DU PIN par le fameux Baron. Il a été découvert de nombreux vestiges sur le site : des ossements humains, des scellements en plomb, entre autre des pièces de monnaie datant de HENRI II et de CATHERINE DE MEDICIS régente pendant la minorité de CHARLES IX, ce qui justifierait l'époque de ces évènements.

Le village, dont les maisons étaient en terre et les toits recouverts de chaume, n'ayant pas voulu se soumettre, fut incendié et entièrement détruit, y compris l'église, un jour de grand vent. Il n'a jamais été reconstruit.

D'après les anciens, vers 1800, les fidèles allaient encore faire brûler des cierges, en l'honneur de SAINT-PIERRE, dans les ruines qui subsistaient de cette antique église qui se trouvait au Sud de l'actuelle Croix de SAINT-PIERRE.
Cette Croix se dresse sur SAINT-PIERRE Sud au Nord du chemin vicinal N° 2. C'est une grande Croix en molasse du pays, juchée sur un socle quadrangulaire. Cette Croix, assez fruste, de fabrication locale, semble être une pierre de réemploi, car son fût du côté Sud offre un décrochement anormal sous les branches latérales de la Croix. Le bloc dans lequel elle fût taillée provient probablement des ruines de l'ancienne église.

Au XVI^{me} siècle avant sa destruction, ce village était, dit-on, assez important, il comptait, d'après les anciens, quelques 3000 âmes. La présence d'un hôpital en ces lieux, rend ce chiffre assez vraissemblable (lieu-dit "l'hôpital", situé au Sud de la ferme BRUN).

On trouve les traces du village dès le IX^{me} siècle. Dans un précepte du 2 décembre 893, BARNOUIN, archevêque de VIENNE de 886 à janvier 899, cédait à ALDARIC, l'abbé des nouveaux moines de SAINT-THEUDERE (SAINT-CHEF), pour l'aider à reconstruire le monastère détruit par les hordes de passage, les droits qu'il avait depuis longtemps sur six églises, une chapelle et quatre villages... dont l'église de SAINT-PIERRE DE MERCURIER.

Au IX^{me} siècle, cette église desservait les actuelles paroisses de MONTCEAU, MONTCARRA et ROCHETOIRIN (à l'époque ROCHE ET THUIRIN). Jusqu'au XII^{me} siècle aucune église n'est citée dans ces paroisses.

Ce ne fut qu'après la destruction du village de SAINT-PIERRE, que s'édifia dans le bourg actuel de MONTCEAU, une modeste église à l'emplacement de la salle des fêtes, avec son cimetière attenant.

L'église actuelle dédiée à SAINTE-ANNE date de 1866. Quant au cimetière il fut transféré en son lieu actuel en 1853. Le maire de l'époque est Monsieur Jean-Louis DE FILLON, ancien commandant de la Garde Nationale de Bourgoin, ancien Officier de la Grande Armée de NAPOLEON, héros de la Campagne d'Espagne de 1810 à 1813. Il est bon de rappeler que cet illustre soldat passa le premier la brêche de LERIDA. Il fut blessé à LERIDA le 13 mai 1810, à ORPEZ le 17 septembre 1811, à VINAROS le 10 mai 1813, à TORTOSE le 19 août 1813. Sa conduite au feu lui valut une émouvante citation du Général BUGEAUD : *"J'ai servi avec cet officier. Je n'en vis jamais de plus intrépide. Je lui ai vu faire des actes dignes de Bayard".*

A suivre...

Une deuxième classe primaire à MONTCEAU, c'est fait !

Lorsque l'Académie refusa pour la rentrée de 1983 l'ouverture d'une deuxième classe élémentaire à l'école de MONTCEAU village, la déception fut grande.
La légitime revendication de cette ouverture n'échappait à personne car il fallait que les enfants de MONTCEAU bénéficient de conditions d'enseignement semblables à ceux de RUY et la classe unique avec plus de vingt élèves ne répondait pas à ce besoin.
Heureusement toutes les actions menées par les parents et les élus — à tous les niveaux — allaient aboutir enfin.
Le 25 avril 1984 une lettre de l'Académie confirmait officiellement l'ouverture d'une deuxième classe élémentaire à compter de la prochaine rentrée scolaire et tout le monde désormais espère que ces nouvelles conditions de fonctionnement donneront un élan pédagogique nouveau à notre école.
Cette année déjà de dynamiques actions ont été entreprises sous l'impulsion du Sou des Ecoles et des institutrices. Au cours de diverses réunions d'informations, le Président Jacky CHABOUD a eu l'occasion de les citer :
— Une vente de boudin à la chaudière, en association avec les jeunes de MONTCEAU
— Des activités sportives au hall des sports et à la piscine de BOURGOIN
— Un arbre de Noël à la salle des fêtes Henri ANNEQUIN
— Cinq sorties de ski pour tous les élèves de l'école.
— La participation des parents à des ateliers à l'école l'après-midi.
— Une soirée théâtrale le 12 mai 1984 avec une troupe d'artistes amateurs d'HEYRIEUX
— Voyage à PARIS pour les élèves qui quitteront l'école.
— Une kermesse est prévue en juin ainsi qu'un voyage de fin d'année à PEAUGRES pour tous les élèves de l'école.
Sans compter d'autres manifestations où le Sou des Ecoles manifeste sa présence et sa vitalité (promenade à dos de poneys, en calèche etc...).

Les efforts conjugués de tous ont porté leurs fruits.

Les perpectives pour la prochaine année scolaire 1984 - 1985 semblent placées sous d'heureux auspices. C'est tous ensemble : enfants, parents, enseignants, élus, avec toutes les autres bonnes volontés qu'il conviendra d'œuvrer afin d'assurer à notre école les meilleures conditions d'enseignement. Il faudra en faire un "lieu de vie" qui permettra aux enfants de se développer et de s'épanouir complètement dans un souci de les préparer à affronter non seulement le collège mais aussi leur vie et leurs futures responsabilités d'adultes.

Indice des prix année 1984

Janvier: 144,5. Février: 145,4. Mars: 146,4

Indice coût de la construction année 1983

1er trimestre: 746 — 2me trimestre: 760
3me trimestre: 776 — 4me trimestre: 782

Prix du blé

1/08/1982 au 31/07/1983 : 113,46
1/08/1983 au 31/07/1984 : 121,02

Permanence assistante sociale

3me mardi de chaque mois de 10 à 12 h.

Manifestations locales

29 juin 1984: F.N.A.C.A. Concours de pétanque. Champ de Foire.

6 juillet 1984: U.S.R.M. football. Concours de pétanque. Champ de Foire.

13 juillet 1984: A.S. randonneurs. 2merelais ruymontois, circuit en ville.

6 octobre 1984: Foire de la Saint-Denis.

24, 25, 26 novembre 1984: artistes et collectionneurs. 1re exposition artistique. Manoir de la Salière.

Car du vendredi

Le car de ramassage du vendredi est prolongé depuis le début mai jusqu'à Montceau. Nous rappelons les horaires de passage: 14 h. 30 — Place de Montceau, puis Chatonnay, route de Montceau; place de Ruy, pharmacie, carrefour Stock, hôpital, Pont St-Michel. Retour par le même parcours avec départ à 17 heures du Pont Saint-Michel.

Mariages

R. Peresino et R. Nergoux (21 janvier)
D. Zannoni et M. Arnoldi (21 janvier)
T. Fabre et D. Grange (25 février)
P. Miege et J. Andrieux (10 mars)
M. Gonzalez et M. Falchi (7 avril)
F. Brusaferro et C. Monnet (28 avril)
A. Poulet et B. Chauvy (28 avril)

Décès

Jean-Louis Bonnas (6 janvier)
Berthe Desvignes (15 janvier)
Amélie Savigny vve Gaillard (29 janvier)
Andrée Goy épouse Rabilloud (6 mars)

Naissances

Montceau
Nancy Angelier (6 janvier)
Haudau Kartal (23 avril)
Pierre Andrieux (24 avril)

Ruy
Nicolas Marchetti (1er février)
Maud Revenu (17 février)
Julie Pachol (25 février)
Jennifer Zulin (13 mars)
Cécile Barbaret (13 avril)
Audrey Minutti (21 avril)

Ruy gym-énergie

Deux fois par semaine, le lundi et le mercredi de 19 h. 30 à 20 h. 30, l'équipe féminine ouverte à tous les âges pour l'éducation physique et pour un maintien certain de la forme, s'entraîne dans la bonne humeur. Très à l'aise dans les locaux vastes et modernes de la salle polyvalente, cet important groupe de 100 femmes de 18 à 60 ans fréquente assidument la grande aire de sport. Sous la direction de Madame Jannie LACROIX la gymnastique simple mais efficace avec un jeu varié de mouvements rythmiques appropriés laisse à chacune, selon ses possibilités, la faculté d'exercer une activité physique sans souci ni prétention compétitive. Un travail sérieux **d'une heure complète** pousse l'expression corporelle en souplesse. L'équilibre, le souffle, voire la musculature sont mis à contribution, pour compenser les manques de mouvements naturels et éliminer les toxines nocives de la vie trépidente actuelle. La fréquentation régulière de ces entraînements permet de maintenir un ensemble homogène de dames et jeunes filles qui chassent avec une énergie simple et non simulée les mauvais états de fatigue et de morosité.

Le coin gourmand

Criques: Epluchez 500 grs de pommes de terre, les râper avec une râpe inoxydable. Ajoutez un œuf, une grosse cuillerée de farine, sel, poivre, ail, oignon, persil haché. Prendre cette pâte par cuillerée et la mettre cuire à la poële dans un peu d'huile ou de graisse. Faire dorer des deux cotés. Servir très chaud et croustillant. Préparation: 3/4 d'heure. Cuisson: 1/2 heure.

Gâteau marbré: Travaillez au ruban 200 grs de sucre et 3 jaunes d'œufs. Ajoutez 200 gr de farine. 1/4 de tasse de lait tiède, 100 gr de beurre ramolli, 1/2 paquet de levure. Incorporez 3 blancs battus en neige et séparer la pâte dans deux terrines différentes. A une moitié on ajoutera 60 gr de chocolat râpé ou 1 cuillerée de cacao. Beurrez un moule et y verser alternativement une cuillerée de chacune des 2 pâtes qui formeront des moirures. Cuire à four pas trop chaud 1 heure.

La boussole de la nature

La boussole est un instrument fort précieux pour l'explorateur mais qui n'est pas toujours le compagnon du promeneur. Néanmoins, celui-ci pourra, s'il s'est égaré, grâce à l'observation de la nature se repérer facilement après les constations suivantes:
— Les trois quarts de la mousse sur les arbres poussent côtés NORD.
— Les plus grosses branches de sapins se trouvent toujours sur le côté SUD.
— Le rameau le plus élevé des sapins penche vers l'EST.
Trois signes précieux que la nature a mis à notre disposition peut-être pas seulement par le fait du hasard...

Mignonne, savez-vous que les roses...

On croit généralement qu'il est préférable de laisser mourir les roses sur pieds plutôt que de les couper. C'est une erreur, car c'est au moment de son épanouissement que la fleur prend le plus de sève à l'arbuste. Il est donc utile, au point de vue de la conservation du rosier, de couper la fleur dès qu'elle commence à s'épanouir. D'un autre côté, conservées dans l'eau, les roses durent plus longtemps que laissées sur l'arbre. De plus, la rose étant coupée permet à un plus grand nombre de boutons d'éclore.

Notre concours en 8 questions

Nous vous proposons 8 questions qui ont trait à la vie et l'histoire de notre commune. Les personnes intéressées par ce concours feront parvenir leurs reponses sur papier libre avec leur nom et adresse précise. Prière de bien numéroter les réponses et de ne pas oublier la question subsidiaire qui servira à départager les ex-aequo. Les réponses sont à déposer dans les boîtes "BULLETIN MUNICIPAL" mises à la disposition des participants dans le couloir des mairies de Ruy et Montceau avant le 30 septembre.

Questions:

1 — Nombre de mètres cubes d'eau consommés sur la commune de Ruy en 1983? (à 10 m^3 près).
2 — Longueur exacte du chemin des Cantinières (à 10 m. près).
3 — De quel mot latin, le village de Ruy tire-t-il son origine?
4 — Nom du curé qui a officié en la paroisse de Ruy de 1776 à 1822
5 — Date de la pose de la deuxième cloche à l'église de Montceau
6 — Quel est l'autre nom de "L'étang Dardes"?
7 — Nom du pilote qui attérit le premier à Montceau
8 — A quelle date précise (jour, mois, année) l'attérissage a-t-il eu lieu?

Question subsidiaire: Combien de participants trouveront les huit bonnes réponses?

Ce concours sera primé sous la forme de livres ayant trait à l'histoire régionale.

Détente

A la cuisine...

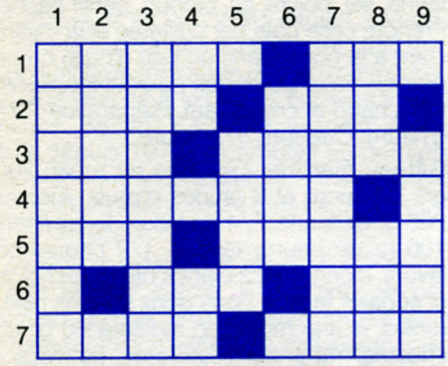

Horizontalement – 1. Coiffe de cuisinier. C'est le cuisinier à bord du navire. – 2. Excès. Garda bouche cousue pour tenir une chose secrète. – 3. Se dit d'une bouche grande ouverte. Ouvertures, sur la table d'un violon ou orifices situés sur les côtés de la tête des poissons. – 4. Contestations. – 5. Partira. Viscères doubles qui sécrètent l'urine. – 6. Conteste. Dénudé. – 7. Plat de résistance qui sort fumant du four. Ajoute du sel à un mets.

Verticalement – 1. Il évite au cuisinier de tacher son pantalon et sa chemise. – 2. Se soumettre aux ordres. – 3. Recueillant quelques oboles. – 4. Vieux usages. Deux, en chiffres romains. – 5. Il a bon appétit. – 6. Massacrée. – 7. Prépara un repas. – 8. Retranche. Sans aucune valeur. – 9. Passé au sas.

Sur les planches...

E	S	O	U	F	F	L	E	R
N	F	A	U	T	E	U	I	L
T	D	B	A	L	L	E	T	O
R	E	T	O	I	L	E	E	G
A	C	O	P	E	R	A	S	E
C	O	M	E	D	I	E	N	C
T	R	S	C	E	N	E	A	E
E	M	U	T	S	O	C	D	I
S	E	R	E	N	A	D	E	P

■ BALLET ■ COMEDIEN ■ COSTUME
■ DANSE ■ DECOR ■ ENTRACTE
■ ETOILE ■ FAUTEUIL ■ LOGE
■ OPERA ■ PIECE ■ SCENE
■ SERENADE ■ SOUFFLER

Les termes de la liste ont tous un rapport avec le théâtre. A vous de les repérer dans la grille et de les entourer. Notez que certaines lettres seront utilisées plusieurs fois.

"C" comme connaître...

– 1. Ecrivain Français auteur du "soulier de satin" – 2. Chef lieu du département du Lot – 3. Crocodile d'Amérique Centrale – 4. Le plus grave de la famille des violons – 5. Président de la République (Déc. 53 / Janv. 59)

Toutes les réponses commencent par "C". Le nombre de lettres n'est pas déterminé par la longueur de la case.

"D" comme devinons

1. Ce que l'on met et coupe sur la table sans le manger. – 2. Pourquoi est-il surprenant qu'une blanchisseuse souffre de l'estomac? – 3. Quel effet contraire produit un ballon et un cigare?

Réponses : 1. Un jeu de cartes – 2. Une blanchisseuse est habituée à faire des repas sages. – 3. Le ballon fait monter, le cigare fait des cendres

Service municipal. Garderie

La garderie municipale de RUY-MONTCEAU fonctionne, outre les périodes scolaires, pendant les vacances de février, printemps et été (juillet). Elle est fréquentée par de nombreux jeunes ruymontois d'âge scolaire (les enfants de maternelle et de primaire y sont accueillis) qui se retrouvent dans les locaux de l'école maternelle. Cette garderie est encadrée par mesdames SALLAMAND et JOD. Durant les deux premières sessions de l'année 1984, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités soit en intérieur (salle de jeu ou hall des sports) soit à l'extérieur (promenade, jeux collectifs sur le terrain de sport). Pour la session de juillet qui débutera le lundi 2 et se terminera le vendredi 27 l'éventail des activités sera élargi avec sorties piscine (1 fois par semaine le matin); promenade en poney (également une fois par semaine). A ces deux activités hebdomadaires viendront s'ajouter les ateliers traditionnels et deux journées exceptionnelles: l'une consacrée à une sortie calèche et l'autre à une visite surprise (nous n'en dirons pas plus). A préciser encore que le tarif est fixé à 50 francs par enfants et par semaine (activités extérieures non comprises) et que les horaires d'ouverture sont les suivants: 8 à 12 h et 14 à 18 h. Alors bonnes vacances à nos jeunes ruymontois!

L'exploit

Les benjamins de l'U.S.R.M. Football vainqueurs de la coupe d'encouragement.

C'est une saison tonitruante que viennent de réaliser les benjamins de l'U.S.R.M. Football. M' HUGUES, leur entraîneur peut s'estimer comblé de la saison 83-84 de ses protégés. Il ne cache pas d'ailleurs sa satisfaction devant les résultats acquis grâce surtout à un remarquable esprit de corps des jeunes joueurs qui ont pratiqué un football collectif durant toute la saison même pendant la blessure de leur meilleur buteur et ont réussi en maintes occasions de véritables cartons face à leur adversaire.

Principaux résultats de la saison 83-84 :

Championnat : 2me de la poule derrière CHATONNAY. 84 buts pour, 33 buts contre. 14 matchs joués, 8 gagnés, 1 nul, 5 perdus (dont 2 sur tapis vert) éliminés en quart de finale du championnat par CHABONS (1-2).

Coupe départementale : éliminés par OYEU aux pénalties (après avoir mené 4-1 à la mi-temps!). A signaler qu'OYEU a été finaliste de cette coupe.

Coupe d'encouragement : RUY-MONTCEAU vainqueur de la coupe contre St-DIDIER (2-2 et 1-0 aux pénalties). le parcours des ruymontois en coupe a été le suivant: Vainqueurs successifs de Ste-BLANDINE (5-0); DOMESSIN (2-1); BEAUVOIR DE MARC (5-1); LA BRIDOIRE (4-0) et enfin St-DIDIER en finale.

Debouts: L. HUGUES, B. DE BELVAL, F. MARCOZ (Cap.), Y. KOVC, HUGUES (entr.). Assis: F THEVENON, F. GALLIEN, F. MICHALLET, A. RESENDE.

Dépôt légal 2me trimestre 1984. Imp. A. BELLEMIN Bourgoin-Jallieu